



Adjonction etablissement sarl

Par **fred65**, le **22/02/2012** à **01:53**

Bonjour,
J'ai une EURL qui va bientôt devenir SARL, activité principale = semi grossiste bijoux argent, j'en voudrais créer un établissement secondaire ou complémentaire ou autre avec un nom différent de l'établissement principal tout en déposant une marque (du même nom du nouvel établissement), l'activité sera du commerce de détail de bijoux argent ainsi que création et vente d'accessoires.....quelle établissement dois-je choisir si je ne veux pas créer une nouvelle société?
Merci de votre réponse

Par **edith1034**, le **22/02/2012** à **09:51**

il faut absolument augmenter l'objet des statuts
vous pourrez y indiquer l'exploitation de la marque
deux sociétés différentes seraient peut-être mieux
pour tout savoir sur la SARL
<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>

Par **fred65**, le **22/02/2012** à **10:21**

merci pour votre réponse, il était déjà prévu d'augmenter considérablement les objets des statuts lors du passage à la SARL.
Si j'indique dans les statuts l'exploitation de la marque cela veut dire que la marque doit être créée dans une autre société absolument?

Par **edith1034**, le **22/02/2012** à **12:12**

non pas forcément elle peut appartenir soit à cette société soit à vous même